



Immigration

Définition des concepts

INCLUSION SOCIALE

L'**inclusion sociale** consiste à faire en sorte que tous puissent participer en tant que personnes valorisées, respectées, qu'ils aient le sentiment d'avoir une place pour contribuer au développement de leur communauté.*

PRÉJUGÉ

Un **préjugé** est le jugement sur quelqu'un, quelque chose, qui est formé à l'avance selon certains critères personnels et qui oriente en bien ou en mal les dispositions d'esprit à l'égard de cette personne, de cette chose. Un préjugé peut être une croyance, une opinion préconçue souvent imposée par le milieu, l'époque ou l'éducation.

PRÉCARITÉ

La **précarité** est l'absence partielle ou complète d'une ou de plusieurs des sécurités permettant aux personnes et aux familles de répondre à leurs besoins de base et de jouir de leurs droits fondamentaux.^[vi] La précarité est une forte incertitude de conserver ou récupérer une situation acceptable dans un avenir proche. C'est aussi une notion subjective et relative, puisqu'elle est définie par rapport à une « situation acceptable », au sein d'une société donnée.

* Définitions développées en consensus avec les membres des comités. Elles reflètent la réalité du territoire de la MRC de Pierre-De Saurel

Chaque personne
qui immigré chez
nous a une histoire
qui lui est propre.

Les statuts d'immigration^[ix]

Immigrant : personne qui s'est établie dans un autre pays. Les immigrants choisissent de déménager. Lorsqu'une personne n'a pas le choix, qu'elle est forcée de fuir, on parle plutôt de réfugié.

Il y a différents statuts d'immigration, et selon le statut qu'un nouvel arrivant a, sa situation sera plus ou moins précaire. Il est important de souligner que chaque personne qui immigré chez nous a une histoire qui lui est propre et il est important de ne pas le considérer uniquement en fonction de son statut ou de sa catégorie d'immigration.

L'ensemble des statuts se situent dans deux grandes catégories (temporaire et permanent).

Liste des statuts d'immigration :

LES STATUTS TEMPORAIRES

Un étranger a le statut de résident temporaire lorsqu'on estime qu'il remplit les exigences de la loi pour entrer et/ou demeurer au Canada à titre de visiteur, d'étudiant, de travailleur ou de titulaire d'un permis de séjour temporaire. Seuls les étrangers se trouvant effectivement au Canada détiennent le statut de résident temporaire.

Permis de travail ouvert : Permet à une personne de travailler pour n'importe quel employeur pendant une période déterminée. Le permis de travail ouvert avec restrictions peut limiter la profession ou le lieu de travail, mais non l'employeur.

Permis de travail fermé : Un permis de travail fermé permet de travailler pour un seul et unique employeur au Canada, auquel on est lié et avec lequel les démarches d'obtention dudit permis ont été entreprises.

Permis d'études : Le permis d'études est un document que nous remettons pour permettre aux [étrangers](#) d'étudier dans un [établissement d'enseignement désigné \(EED\)](#) au Canada. La plupart des étrangers doivent obtenir un permis pour étudier au Canada. Vous devez vous assurer d'avoir en main tous les documents nécessaires avant de présenter la demande. Une demande pour un permis d'étude doit être faite **avant de venir au Canada**.

Demandeur d'asile : Un demandeur d'asile est une personne qui sollicite une protection internationale hors des frontières de son pays, mais qui n'a pas encore été reconnue comme réfugié.^[x]



LES STATUTS PERMANENTS

Un résident permanent est une personne qui a obtenu le statut de résident permanent en immigrant au Canada, mais qui n'est pas encore citoyen canadien. Les résidents permanents sont citoyens d'autres pays. Une personne qui se trouve au Canada de façon temporaire, comme un étudiant étranger ou un travailleur étranger temporaire, n'est **pas** un résident permanent.

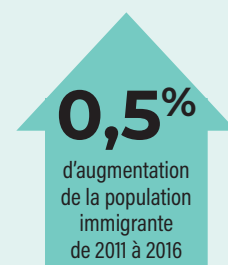
Immigrant économique : Cette catégorie comprend les immigrants qui ont été sélectionnés pour leur capacité à contribuer à l'économie canadienne grâce à leur aptitude à répondre aux besoins en matière de main-d'œuvre, à posséder et à gérer ou à mettre sur pied une entreprise, à investir une somme importante, à créer leur propre emploi ou à répondre à des besoins provinciaux ou territoriaux précis en matière de main-d'œuvre.

Regroupement familial (parrainage) : Cette catégorie comprend les immigrants qui ont été parrainés par un citoyen canadien ou un résident permanent et qui ont reçu le statut de résident permanent en raison de leur lien, soit comme conjoint, partenaire, parent, grand-parent, enfant ou autre lien de parenté avec ce parrain. Les termes « catégorie de la famille » ou « réunification familiale » sont parfois utilisés pour désigner cette catégorie.

Réfugié : Cette catégorie comprend les immigrants qui ont reçu le statut de résident permanent en raison d'une crainte fondée de retourner dans leur pays d'origine. Cette catégorie inclut les personnes qui craignaient avec raison d'être persécutées pour des motifs liés à leur race, leur religion, leur nationalité, leur appartenance à un groupe social particulier ou leurs opinions politiques (réfugiés au sens de la Convention de Genève), de même que les personnes qui ont subi des conséquences graves et personnelles en raison d'une guerre civile, d'un conflit armé ou d'une violation massive des droits de la personne. Certains réfugiés étaient au Canada lorsqu'ils ont demandé l'asile pour eux-mêmes et pour les membres de leur famille (soit avec eux au Canada ou à l'étranger). D'autres étaient à l'étranger et ont été recommandés aux fins de réinstallation au Canada par l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés, un autre organisme de recommandation désigné ou des répondants du secteur privé.

État de la situation MRC de Pierre-De Saurel

Dans le recensement de 2011, la population issue de l'immigration représentait seulement 1,8 % de la population totale, soit 840 personnes. Dans le recensement de 2016, la part de la population issue de l'immigration se situait à 2,3 %, soit 1160 personnes. Seulement à Sorel-Tracy, l'augmentation de la population immigrante a augmenté de 125 personnes entre 2001 et 2005, de 130 personnes entre 2006 et 2010 et de 205 personnes entre 2011 et 2016.



La majorité des immigrants qui arrivent dans la région parlent déjà le français (pays du Maghreb, France, Haïti...) Sinon, des services de francisation aux adultes et en entreprise sont disponibles localement. Dans le recensement de 2016, les langues maternelles, autres que le français et l'anglais, sont principalement :

- Espagnol (Mexique, Colombie, Pérou)
- Arabe (Algérie, Tunisie, Égypte, Maroc)
- Italien (Italie)
- Portugais (Brésil)
- Allemand (Allemagne)
- Créole (Haïti)
- Vietnamien (Vietnam)
- Mandarin (Chine)
- Russe (Ukraine)

Dans la région, nous recevons principalement des résidents permanents. D'ailleurs, selon le recensement de 2016, 50 % sont des immigrants économiques et 41,7 % sont des gens parrainés par la famille. Toutefois, nous recevons de plus en plus de gens avec des statuts temporaires liés au travail et des demandeurs d'asile (plusieurs contraintes dans l'accessibilité aux services).

50%
sont des immigrants
économiques

41,7%
sont des gens parrainés
par la famille



Organismes locaux œuvrant en intégration des nouveaux arrivants

CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET D'ÉDUCATION DES ADULTES DE SOREL-TRACY (ÉCOLE ENFANT-JÉSUS) - SERVICES EN FRANCISATION

MISSION ET SERVICES :

- Permet aux élèves en difficulté d'augmenter leurs capacités dans différents domaines d'apprentissage pour accéder à d'autres services de formation et favoriser l'intégration québécoise;
- S'adresse aux immigrants pour favoriser la participation active en classe et un climat favorable à l'apprentissage du français.

COORDONNÉES :

2725, boulevard de Tracy
450 743-1285 | gelinasman@cs-soreltracy.qc.ca

MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION, DE LA FRANCISATION ET DE L'INTÉGRATION (BUREAU DE SOREL-TRACY)

MISSION ET SERVICES :

- S'adresse aux nouveaux arrivants;
- Accompagnement dans une évaluation précise de vos besoins;
- Préparation de votre plan d'action individualisé;
- Orientation vers les services des organismes partenaires du ministère.

COORDONNÉES :

375, boul. Fiset, Sorel-Tracy, J3P 7Z4
450 742-5941

CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET D'ÉDUCATION DES ADULTES SOREL-TRACY

MISSION ET SERVICES :

- Aux résidents permanents au sens de la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés (L. C., 2001, c. 27);
- Aux titulaires d'un permis de séjour temporaire délivré en vertu de l'article 24 de cette loi, en vue de l'octroi éventuel de la résidence permanente;
- Aux titulaires d'un permis de séjour temporaire à titre de travailleur temporaire ou d'étudiant étranger et d'un Certificat de sélection du Québec;
- Aux personnes à qui l'asile, au sens de l'article 95 de cette loi, a été accordé;
- Aux personnes autorisées à présenter sur place une demande de résidence permanente;
- Francisation à temps complet.

COORDONNÉES :

2725, boulevard de Tracy, Sorel, J3R 1C2
450 743-1285 | info-cfpeast@cs-soreltracy.qc.ca

L'ORIENTHÈQUE - ACCÈS-RÉGION

MISSION ET SERVICES :

- Attirer, accueillir et intégrer, dans un emploi et dans la société d'accueil, les personnes de 18 ans et plus, immigrées au Québec, désirant s'installer, s'étant installées récemment ou qui habitent depuis longtemps dans les MRC Pierre-De Saurel et Marguerite D'Youville, ainsi que les personnes immigrantes référées par une entreprise de la région, incluant leurs familles.
- Établissement dans la région (visite de la région, accompagnement dans l'établissement, soutien à la recherche de logements/maisons, aide pour l'inscription aux écoles/garderies, référence vers les différentes ressources offertes comme la francisation, les activités d'intégration sociale, le soutien aux employeurs pour aider au maintien de leur personnel immigrant, etc.)
 - Accompagnement des nouveaux arrivants vers l'emploi (exploration et intégration au marché du travail, orientation, rencontre avec des employeurs, accompagnement vers la reconnaissance des acquis et des compétences, etc.)
 - Régionalisation, nombreux partenariats avec des organismes, notamment Emplois en région (démarchage de candidats dans la grande région de Montréal, promotion de la région lors de salons, visites exploratoires, accompagnement des candidats vers un emploi, accompagnement des employeurs, ateliers interculturels, etc.)

COORDONNÉES :

343, boulevard Poliquin, Sorel-Tracy, J3P 7W1
450 730-0181 | diversite@orientheque.ca



PLACE AUX JEUNES PIERRE-DE SAUREL (CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI)

MISSION ET SERVICES :

- Favorise l'attraction, l'intégration et la rétention des jeunes qualifiés de 18 à 35 ans en région;
- 18 à 35 ans / être détenteur ou détentrice d'un diplôme d'études postsecondaires, légalement autorisé ou autorisé à travailler au Québec et vivant en dehors de la MRC ou y vivant depuis moins d'un an;
- Séjours exploratoires permettant de mieux connaître la région selon le profil et les besoins des candidats;
- Recherche d'emploi dans la région et recrutement de candidats pour des employeurs de la région;
- Régionalisation de l'immigration en partenariat avec Emplois en région;
- Installation (logement, école, garderie, etc.) et activités de réseautage et de rétention (après l'installation).

COORDONNÉES :

37, rue du Roi, Sorel-Tracy, J3P 4M6

450 743-1441, poste 205 | jparent@cje-pierredesaurel.com

La culture d'accueil et l'intégration sociale

L'accueil est une condition essentielle pour favoriser l'intégration des membres issus de l'immigration à la communauté, également appelée société d'accueil. **L'accueil et le partage harmonieux entre tous les résidents, nouveaux, anciens ou de naissance constituent une responsabilité collective et ne se réaliseront que si tous les membres de la collectivité s'y engagent.**

Les personnes issues de l'immigration et leurs familles ne sont pas différentes d'autres groupes sociaux : s'ils sont bien accueillis et intégrés, si leurs talents sont utilisés, ils s'intègrent bien et contribuent d'autant plus au développement de la société.^[1] Par l'accueil, un processus d'échange s'installe entre les individus et les groupes pour une construction d'une société qui invite ses résidents, anciens, nouveaux et de naissance à y participer à part entière.

L'intégration sociale comprend **les processus d'adaptation fonctionnelle**, d'adaptation sociale et d'adaptation culturelle. Le processus d'adaptation fonctionnelle comprend l'acquisition des outils principaux qui permettent d'interagir avec le milieu : la langue, le travail, le logement, l'école. **Le processus d'adaptation sociale** consiste en la participation aux réseaux informels dans le milieu d'accueil : ces réseaux permettent de développer une identité, une crédibilité sociale ainsi qu'un sentiment d'appartenance. Pour sa part, **le processus d'adaptation culturelle** implique la contribution des personnes issues de l'immigration au patrimoine symbolique (valeurs, modes de penser, d'agir) de la société d'accueil.^[1]

L'intégration sociale est donc un processus d'interactions continues et circulaires impliquant à la fois les dimensions reliées à l'adaptation fonctionnelle, à l'adaptation sociale et à l'adaptation culturelle. Ce processus a pour résultat la reconnaissance des personnes sans égard à leur origine ethnique ou nationale, la « race », la couleur de la peau, la religion, la langue ou le sexe comme acteurs à part entière dans la société. En ce sens, ces personnes possèdent un pouvoir de négociation, une capacité d'action et d'influence sur les enjeux sociaux, se développent dans la société à partir de leurs besoins, de leurs aspirations, de leurs valeurs et de leurs intérêts et ont accès à une mobilité sociale, pleine et entière, participant ainsi à tous les secteurs de la vie économique, politique et culturelle de la société.^[1]

« Ce processus a pour résultat la reconnaissance des personnes sans égard à leur origine ethnique ou nationale, la « race », la couleur de la peau, la religion, la langue ou le sexe comme acteurs à part entière dans la société.^[1] »



La famille en contexte d'immigration

Il convient tout d'abord de s'entendre sur la signification du mot **famille**. Dans les pays occidentaux, on définit généralement la famille à partir de ses membres immédiats, en l'occurrence les parents et les enfants. Or, la famille n'a pas la même composition ni le même sens dans toutes les cultures. Dans plusieurs pays non occidentaux, la famille est constituée non seulement des parents et de leurs enfants, mais de plusieurs autres membres, tels les oncles, les tantes, les cousins, les parrains, etc. Au cours de son développement, l'enfant sera donc entouré de beaucoup de personnes et recevra un soutien affectif plus large que celui des enfants des pays occidentaux.^[iv] À cet égard, il faut plutôt adapter notre compréhension à la constitution familiale propre au groupe culturel dont il est question dans chaque cas.

La migration dans un contexte culturel différent et étranger génère des transformations majeures au cœur de la composition familiale. Lorsque les règles sociales changent ou que le cadre culturel se désintègre, les conséquences peuvent être extrêmement graves, surtout pour les enfants. Pour les jeunes, en effet, l'expérience de la migration correspond souvent à une période marquée par de multiples bouleversements, ces derniers justement accentués du fait que l'adolescence représente déjà une période de changements importants, peu importe où elle se produit. L'adolescence est proprement une crise, en ce qu'elle entraîne des modifications brusques et une période de questionnements.^[iv]

L'expérience migratoire produit des mutations importantes au sein de la famille et de la communauté, le départ du pays d'origine affectant la dynamique familiale établie antérieurement. Lors de la migration, le jeune se trouve confronté à deux cadres de référence : celui de la culture d'origine et celui de la société d'accueil. Cette situation provoque généralement un tiraillement culturel chez le jeune placé au milieu de deux modèles souvent en désaccord.

Ce conflit des influences, pour le jeune issu de parents immigrés, se déroule surtout au cœur de l'environnement immédiat : la famille, l'école et les pairs. La famille représente l'institution première de la socialisation de l'enfant. C'est à travers elle que l'enfant décode la culture environnante et établit les contacts avec le monde extérieur. Pour les parents immigrés, la transmission des valeurs culturelles fait partie du rôle de socialisation qu'ils doivent assumer envers leurs enfants. Or, l'immigration altère souvent la dynamique familiale. L'autorité et les compétences parentales sont parfois mises à l'écart ou simplement perdues.^[iv]

La parentification : pour les familles allophones

Afin de bien définir le concept de la parentification, voici la définition Ude Valteau, Bergner et Horton (1995) : « Un modèle interactionnel familial dans lequel les enfants et les adolescents se voient attribuer des rôles et des responsabilités qui sont normalement du ressort des aidants adultes dans leur culture. »^[xvii]

Les facteurs qui font en sorte qu'il arrive souvent que la migration provoque l'inversion des rôles sont qu'en général les enfants s'intègrent plus vite à leur société d'accueil que leurs parents.

De ce fait, les adolescents et enfants âgés de 10 ans seulement deviendront le chaînon qui va relier les parents à la société d'accueil et seront amenés à épauler leurs parents.

Voici quelques exemples de comment peut se traduire la parentification dans le quotidien de ces adolescents et enfants : traduire des panneaux dans la rue ou des courriers administratifs, accompagner un parent chez le médecin, se soucier des droits de la famille et de l'issue de la procédure d'asile, etc.

Enjeux spécifiques au couple en contexte de migration

À la base, l'enjeu du couple est d'abord celui de chaque individu, de la capacité de se redéfinir et surtout de s'accepter face à la différence.

Alors, parmi les différents enjeux auxquels le couple est confronté en contexte d'immigration, on retrouve entre autres : les changements des rôles à l'intérieur du couple, de statut par rapport au pays d'origine et du désir d'immigrer qui n'étaient voulus que d'une seule personne au sein du couple. Ce sont toutes des raisons qui peuvent être des sources de conflits.

Bref, tout décalage au sein du couple peut être source de conflits (différence de statuts d'immigration, de visa, de permis, différence d'intégration sociale, capacité à trouver un travail ou non, différence quant à la gestion de l'éloignement avec la famille et les proches restés au pays, sur la façon dont on se projette dans



son pays d'accueil, etc.). Alors, il va de soi que cela peut devenir très lourd à porter au quotidien.^[xiv]

La séparation familiale n'est pas rare dans un processus d'immigration. Beaucoup d'immigrants sont séparés de leurs enfants, de leurs conjoints ou de leurs parents. Plusieurs immigrants, réfugiés, requérants au statut de réfugiés et étudiants étrangers vivent la séparation familiale avec tristesse, nostalgie et parfois effondrement. Mais le problème est bien plus significatif lorsque la séparation se produit entre les parents et les enfants en bas âge ou à l'adolescence; plus significatif aussi lorsqu'il s'agit d'une séparation maritale. Dans de tels cas, la rupture occasionne des effets pervers pour les individus.

Il est important de souligner que dans un contexte de migration, la séparation familiale peut affecter l'état physique et mental des personnes et des familles. Elle perturbe l'équilibre personnel des individus et menace la cohésion familiale, elle nuit à l'intégration sociale des adultes autant qu'à celle des enfants et des adolescents.^[iv]

Les conflits intergénérationnels vécus habituellement dans une famille sont fortement accentués lorsque des séparations ont eu lieu. Lors de l'absence d'un parent ou d'un autre membre de la famille, un écart culturel peut se produire. Le jeune qui s'installe au Québec va acquérir des comportements et des valeurs propres à la société hôte et une distance culturelle s'établira entre lui et les membres de la famille demeurés au pays d'origine, distance qui peut provoquer de graves mésententes. Précisons que plus longue est la séparation, plus difficile sera le rétablissement de cet équilibre. Il s'avère donc que la réunification familiale nécessitera une intervention supplémentaire pour établir de nouveau l'équilibre familial.^[iv]

L'âge en contexte d'immigration

D'une année à l'autre, le Québec accueille généralement un nombre à peu près égal d'immigrants de sexe masculin et de sexe féminin. L'âge moyen des personnes issues de l'immigration de l'année 2019-2020 était de 29,0 ans, ce qui dénote un léger vieillissement par rapport à l'âge moyen de 26,3 ans observé en 1998-1999 (âge moyen le plus bas des 40 dernières années).^[xix]

D'ailleurs, il est important de prendre en considération que l'âge va jouer un rôle déterminant au niveau de la capacité d'adaptation. Les enfants vont s'adapter beaucoup plus facilement, étant donné qu'étant en jeune âge, ils vont plus rapidement assimiler la culture et la langue de la société d'accueil.

Tandis que chez les personnes immigrantes plus âgées, il est observé qu'il va y avoir un enjeu sur leur sentiment de fierté, car les personnes sont très attachées à ce qu'elles étaient auparavant dans leur pays d'origine. Le décalage entre leur statut social dans leur pays d'origine et leur nouvelle réalité dans le pays d'accueil va assurément être un défi pour eux.

Soutien de la communauté

Malgré tout, le soutien apporté à la famille immigrante et à ses membres par des gens de leur communauté, de même que par des membres de la société d'accueil, peut faciliter la transition et atténuer l'impact du stress migratoire. Des moyens tels que la préservation de l'unité familiale, le soutien familial, l'aide supplémentaire aux familles monoparentales, le soutien des parents isolés de leur communauté culturelle, la création d'un réseau peuvent aider à atténuer les impacts de la migration sur les relations familiales.



L'emploi en contexte d'immigration

Pour un nouvel arrivant, il est difficile d'établir un cercle social, alors s'intégrer au marché de l'emploi s'avère de façon générale être un grand défi pour eux. De plus, au Québec, les employeurs utilisent souvent les références pour confirmer l'embauche de quelqu'un. Il va de soi qu'il est compliqué d'avoir des références lorsque l'on est arrivé que depuis quelques semaines ou mois.

Étant donné que la plupart des emplois se trouvent grâce à un réseau de contacts, il peut être plus complexe d'avoir accès aux différents emplois disponibles. La pratique du réseautage, une habitude tout à fait québécoise, aidera certainement à trouver un emploi aux nouveaux arrivants. **D'ailleurs, nombre d'immigrants témoignent également des bienfaits du bénévolat pour développer son intégration sociale et professionnelle.**^[xi]

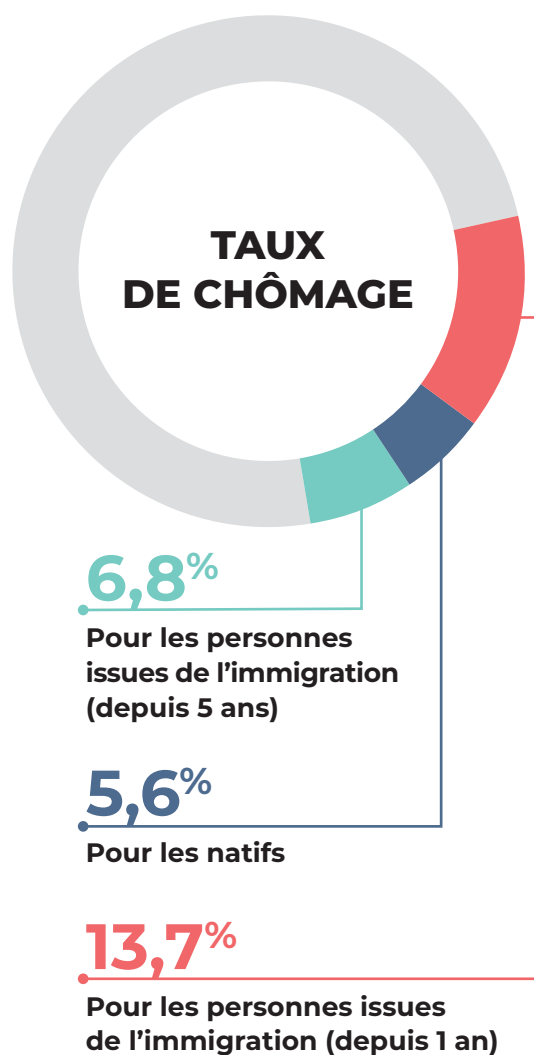
L'adéquation entre la formation, les expériences et le marché de l'emploi sont également des obstacles pour un immigrant qui veut intégrer le marché du travail. Certains types de postes nécessitent d'effectuer un retour aux études et/ou de suivre une formation d'appoint. Toutes les professions ne se pratiquent pas de la même façon d'un pays à un autre. D'ailleurs, plusieurs professions et métiers sont réglementés. Beaucoup d'immigrants témoignent de la difficulté et de la longue procédure pour devenir membres d'un ordre.^[xi]

De plus, l'intégration d'un immigrant au marché de l'emploi en région est un défi à beaucoup de niveaux et apportera son lot de désillusions. En voici quelques-uns^[xiii] :

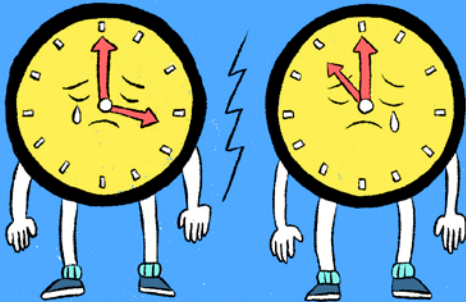
- La dévaluation de l'éducation acquise dans le pays d'origine, c'est-à-dire que la personne arrive avec un bagage académique qui ne sera pas reconnu à sa juste valeur, alors il ou elle se résignera à prendre un travail en dessous de ses aptitudes et compétences;
- Refaire son parcours académique afin de se mettre à niveau selon les exigences et ne pas trouver d'emploi par la suite;
- Manque de compréhension des employeurs pour engager des immigrants (de leurs réalités);
- La barrière linguistique, les difficultés de communication avec les employeurs.

Taux de chômage pour la Montérégie en 2016 ^[xviii]

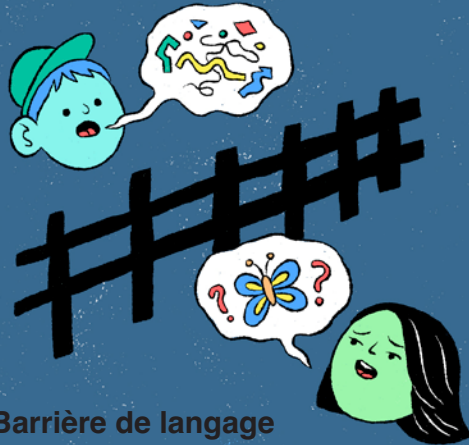
Afin de démontrer les difficultés rencontrées par les personnes issues de l'immigration, voici quelques statistiques par rapport au taux de chômage pour la Montérégie en 2016 :



Perte du cercle social



Difficulté à rejoindre famille et amis
dans un autre fuseau horaire



Barrière de langage

Le climat



Difficulté à trouver
un logement
et un emploi

Trouver un
équilibre
entre nos
valeurs

et celles de
la société
d'accueil



Repartir à zéro



Références documentaires

www.usherbrooke.ca/psychologie/fileadmin/sites/psychologie/espace-etudiant/Revue_Interactions/Volume_4_no_1/V4N1_LEGALUX OXMAN-MARTINEZ GUZMAN GRAVEL TURCOTTE_p59_76.pdf

Sources bibliographiques

[i] *La Maisonnée inc., Assurer une intégration réussie des personnes immigrantes au Québec en éliminant les obstacles systémiques qui limitent à la fois leur accès au marché de l'emploi et la prospérité socio-économique du Québec* (2019). [En ligne] www.lamaisonnee.org/wp-content/uploads/2019/06/Me%CC%81moire-de-La-Maisonne%CC%81e-Projet-loi-9.pdf. Consulté le 8 juin 2021.

[iv] *Université de Sherbrooke, La séparation familiale en contexte migratoire : conflits parents-enfants* (2000). [En ligne] www.usherbrooke.ca/psychologie/fileadmin/sites/psychologie/espace-etudiant/Revue_Interactions/Volume_4_no_1/V4N1_LEGALUX OXMAN-MARTINEZ GUZMAN GRAVEL TURCOTTE_p59-76.pdf, page 68. Consulté le 8 juin 2021.

[ix] *Gouvernement du Canada* (2021). [En ligne] www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete.html. Consulté le 8 juin 2021.

[x] *Amnesty International* (2021). [En ligne] www.amnesty.fr/focus/droit-asile. Consulté le 8 juin 2021.

[xi] *Immigrant Québec* (2021). [En ligne] www.immigrantquebec.com/fr/reussir/votre-recherche-demploi/lever-les-principaux-obstacles. Consulté le 8 juin 2021.

[xiii] *Mon emploi*. [En ligne] www.monemploi.com/magazines/les-difficultes-d-insertion-en-emploi-des-personnes-immigrantes. Consulté le 19 octobre 2021.

[xiv] *Immigrant Québec, Le couple à l'épreuve de l'immigration*. [En ligne], www.immigrantquebec.com/fr/actualites/conseils-d-experts/le-couple-a-l-epreuve-de-l-immigration. Consulté le 19 octobre 2021.

[xv] *UQAM, Marquis, Marie-Pierre, Médiation familiale et expériences de couples immigrants au Québec : le parcours migratoire comme support à la médiation*. [En ligne] www.archipel.uqam.ca/11408/1/M15412.pdf. Consulté le 19 octobre 2021.

[xvi] *Université de Lausanne Faculté des sciences sociales et politiques, faculté de psychologie, La parentification, une stratégie adaptative ?*. [En ligne] www.serval.unil.ch/resource/serval:BIB_S_27835.P001/REF.pdf. Consulté le 20 octobre 2021.

[xvii] *REISO, La « parentification » des enfants migrants*. [En ligne] www.reiso.org/articles/themes/migrations/3605-la-parentification-des-enfants-migrants. Consulté le 20 octobre 2021.

[xviii] *Emploi-Québec, Portrait du marché du travail 2018*. [En ligne] www.emploiuebec.gouv.qc.ca/fileadmin/fichiers/pdf/Regions/Monteregion/16_imt_PMT_Pierre-DeSaurel_2018.pdf. Consulté le 1 novembre 2021.

[xix] *Institut de la statistique du Québec, Le bilan démographique du Québec*. [En ligne] www.statistique.quebec.ca/fr/fichier/bilan-demographique-du-quebec-edition-2020.pdf. Consulté le 4 novembre 2021.





Avec la participation financière de :

En partenariat avec les Alliances pour la solidarité et
le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

